



Articles publiés
sous la direction de

**FRÉDÉRIC
TRIPONEZ**

Médecin-chef

Département de
chirurgie,
HUG, Genève

**NICOLAS
DEMARTINES**

Médecin-chef

Département des
Services de chirurgie
et d'anesthésie,
CHUV, Lausanne

Coopération entre institutions publiques et privées: une expérience genevoise

Pr **FRÉDÉRIC TRIPONEZ**

Le 25 février 2020, le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 est détecté chez une personne au Tessin. Le 18 mars 2020, les Hôpitaux Universitaires de Genève basculent en mode crise. Le 29 mars 2020, les HUG deviennent un hôpital Covid, sonnante le glas d'une bonne partie des activités médico-chirurgicales non urgentes. Dès lors, les HUG reçoivent tous les patients Covid+ du canton, devenant le plus grand hôpital Covid de Suisse, le seul à devoir couvrir un bassin de population de plus de 500000 habitants. Les quatre grandes cliniques privées du canton de Genève reçoivent les patients Covid-.

Une organisation a été mise en place dans l'urgence pour permettre aux chirurgiens des HUG de continuer à soigner et à opérer les patients nécessitant une prise en charge urgente (prises en charge ne pouvant être différées de plus de trois mois et pathologies oncologiques). Les cliniques privées du canton ont accueilli ces patients et leurs chirurgiens, mettant à disposition leurs infrastructures et leur personnel soignant. Quelques ajustements de terrain ont été nécessaires en cours de route mais globalement ce premier partenariat a bien fonctionné.

À l'automne 2020, lors de la deuxième vague de la pandémie, les cliniques privées ont été à nouveau mises à contribution pour la prise en charge de patients ne pouvant pas être opérés aux HUG. Forte de l'expérience de la première vague, la collaboration est devenue plus fluide, mettant à disposition plus de 5000 heures de blocs opératoires dans les différentes cliniques du canton, permettant la prise en charge chirurgicale de 2500 patients dans ces cliniques durant ces deux vagues de

Covid. Les lits d'aval intensifs ainsi que le personnel pour s'en occuper étant débordés, les chirurgies lourdes (interventions cardiothoraciques, sur le foie, le pancréas, etc.) ont aussi partiellement été effectuées dans les cliniques qui avaient des lits de soins intensifs Covid- à disposition.

La pandémie de Covid a accéléré un mouvement émergeant. En effet, depuis plusieurs années, un partenariat entre institutions publiques et privées existe en plusieurs endroits de Suisse romande et dans certaines spécialités médicochirurgicales sous la forme de conventions de collaboration. Ces dernières permettent des échanges de bonne pratique entre spécialistes, l'accès à des équipements

spécialisés, la formation post-graduée de part et d'autre et sont un soutien appréciable pour la recherche avec l'augmentation du nombre de cas pour une pathologie donnée.

Dans la même veine, l'Association Vaud-Genève, active depuis 1993, a pour but de développer la

collaboration entre les deux hôpitaux universitaires romands, le CHUV et les HUG. Son périmètre recouvre les activités médicales, l'enseignement, la recherche et les soins. De nombreux centres universitaires romands, unités ou consultations, ont été créés dans des domaines de pointe, mutualisant les compétences et les ressources des deux hôpitaux pour mieux répondre aux besoins des patients.

En 2024, le premier centre de chirurgie ambulatoire public-privé ouvrira ses portes à Genève. Ce partenariat novateur et précurseur s'inscrit dans le programme de législation 2018-2023 du Conseil d'État genevois. À

**EN 2024, LE
PREMIER CENTRE
DE CHIRURGIE
AMBULATOIRE
PUBLIC-PRIVÉ
OUVRIRA SES
PORTES À GENÈVE**

l'issue d'un appel à partenaires, la sélection s'est portée sur le groupe Hirslanden, bien implanté sur le territoire genevois avec les cliniques Hirslanden La Colline et Hirslanden Les Granettes. La prise en charge ambulatoire des patients, y compris chirurgicaux, est en constante augmentation depuis de nombreuses années. La création d'un tel centre, outre le fait de répondre aux besoins en soins de la population locale, a pour objectif de mutualiser les savoir-faire public-privé tout en respectant les impératifs d'économicité et d'efficacité. L'exploitation du centre sera

gérée par une société à parts égales et chapeauté par un conseil d'administration. Les défis sont grands, en particulier du point de vue financier puisque la chirurgie ambulatoire est malheureusement mal remboursée à l'heure actuelle dans notre pays.

Nous sommes encore au début d'une ère de changements qui s'ouvre pour tous les acteurs du domaine de la santé, avec des défis et des opportunités, mais notre mission reste la même: soigner les patients qui ont besoin de nous.